

# La rénovation urbaine et le choix d'une procédure d'aménagement

- [Présentation générale](#)
- [Programme détaillé](#)

Ce module propose de distinguer les outils les plus adaptés pour répondre à toutes les problématiques liées à l'aménagement urbain. Le recours à un nouveau découpage parcellaire, la reconstitution d'îlots, les effets de la résidentialisation, tous inhérents aux projets de rénovation urbaine, supposent en effet que chacun des opérateurs maîtrise les outils techniques et financiers nécessaires à sa réalisation.

## A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- distinguer les objectifs urbains du projet de rénovation urbaine de ce qui relève d'une problématique classique d'aménagement ;
- analyser ce qui distingue et ce qui lie les opérations urbaines et les opérations patrimoniales du renouvellement urbain ;
- connaître l'ensemble des procédures d'aménagement pouvant être utilisées dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine ;
- connaître les différents outils permettant de répondre au mieux à la complexité des situations.

## Principes d'animation :

Apports méthodologiques ; illustrations par des exemples concrets de territoires en rénovation urbaine.

Objectifs du module:

- Distinguer les objectifs urbains du projet de rénovation urbaine de ceux d'une problématique classique d'aménagement
- Identifier les outils techniques et financiers nécessaires à la réalisation du projet
- choisir les procédures et outils les plus adaptés à la complexité des situations opérationnelles

## Grandes lignes du programme

-Les différents outils d'aménagement; présentation d'une procédure et d'une opération concrète par un

porteur de projet.

- Travail en groupe: élaboration d'un schéma d'aménagement sur un site fictif

## **Intervenant(s) référent(s) :**

**LE BIHAN, Gérard.** Architecte-urbaniste

Architecte urbaniste, Gérard Le Bihan, travaille actuellement sur la programmation urbaine d'habitat dans les quartiers en rénovation urbaine (Cergy, Colombes, Romainville ). Il enseigne également à l'université de la Sorbonne au sein du master Droit, Constructions publiques et Urbanisme.

**Il intervient sur le module suivant :**

[Construire une maîtrise d'ouvrage urbaine](#)